

Cahier des charges pour un accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de coopération inter-associatif

dans le cadre d'une expérimentation à la mise en œuvre de coopérations

Appel à projets FDVA - expérimentations 2015

PREAMBULE : CONTEXTE GENERAL DE L'APPEL A PROJET FDVA

La coopération sur les territoires, entre acteurs et avec différents partenaires, est un principe d'action fondamental pour la FEDELIMA (accompagnement des adhérents, appui aux démarches SOLIMA, rencontres territoriales entre acteurs des musiques actuelles,...) ainsi que pour l'UFISC.

En 2014-2015, nous avons pu mener un premier état des lieux concernant l'évolution des formes de coopération des lieux de musiques actuelles, via la réalisation d'une étude. Cette étude a été menée à partir de quatre territoires où étaient engagées différentes démarches de coopération de par leurs impulsions de départ (acteurs des musiques actuelles, partenaires publiques, enjeux économiques, perspective de labellisation SMAC, ...), leurs états d'avancement, ou encore les acteurs et partenaires impliqués, ...

Cette étude a pu être mise en œuvre via le soutien du Ministère de la Ville, Jeunesse et Sports / FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) dans le cadre d'un appel à projet spécifique.

En novembre 2015, le même ministère a lancé un autre appel à projet, à mettre en œuvre sur 2016, cette fois-ci sur l'expérimentation à la coopération, au dialogue inter-associatif, sur deux territoires cibles, le premier relevant de la politique de la ville et le second, pour une plus faible partie, du milieu rural.

La FEDELIMA et l'UFISC ont répondu à cet appel à projet, en choisissant trois territoires d'expérimentation en milieu rural sur lesquels des acteurs des musiques actuelles sont engagés dans des processus de coopération inter-associative et pour certains avec leurs partenaires publiques.

Via cet appel à projet, il s'agit d'accompagner directement des territoires et des acteurs des musiques actuelles à la structuration de leur projet de coopération, par le recours à de l'ingénierie d'accompagnement (chargés de mission, coordinateurs, animateurs ...).

Trois territoires ruraux d'expérimentation ont été choisis :

1. le Nyonsais-Baronnies dans la Drome,
2. le territoire du Couserans en Ariège,
3. et le bassin de vie de Coustellet dans le Sud Vaucluse.

Sur chacun de ces territoires, il s'agit d'accompagner des projets différents de coopérations inter-associatives et / ou de co-construction de politiques culturelles publiques articulés autour de trois adhérents de la FEDELIMA :

- a. La Cigale sur le Nyonsais-Baronnies dans la Drome,
- b. Art'Cade sur le territoire du Couserans en Ariège,
- c. La Gare sur le bassin de vie de Coustellet dans le Sud Vaucluse.

Pour chacun de ces projets de coopération et/ou de co-construction, un cahier des charges d'accompagnement spécifique définira les besoins et les attendus spécifiques aux problématiques de coopération et de dialogues inter-associatif rencontrés par les acteurs.

Cet appel à projet comprend également une phase importante de capitalisation des travaux pour en assurer un transfert et un partage plus large au-delà les trois expériences soutenues et si possible au-delà du secteur des musiques actuelles.

TERRITOIRE DU BASSIN DE VIE DE COUSTELLET

Mise en place d'un réseau d'acteurs proposant un projet de territoire culturel, social et éducatif concerté

A. GENESE DU PROJET

Depuis 20 ans, l'association AVEC (Animation Vauclusienne Éducative et Culturelle) centre son projet autour d'un territoire rural, de sa population et des interactions qui en découlent par l'animation d'un équipement, La Gare de Coustellet, sur lequel elle développe trois pôles d'activités : musiques actuelles et spectacle vivant, jeunesse et famille, vie locale.

La Gare est un lieu incontournable de rencontre et de croisement des publics : concerts, propositions multimédia, résidence d'artistes, accueil et séjours jeunesse, cafés citoyens (éco, philo, climat, paysan...), portage de projets, animation locale et touristique (marché paysan), dynamique autour des pratiques amateurs, rencontres et conférences socioculturelles, centre ressources labellisé, soutien aux initiatives bénévoles et associatives locales... Ses actions ont pour objectifs de favoriser l'épanouissement et l'implication citoyenne des habitants, de dynamiser la vie associative locale et la structuration du territoire, en s'appuyant sur ces fondamentaux :

- Une ouverture sur le monde favorisant la diversité sociale et culturelle mêlant plaisir de comprendre, d'échanger, de s'exprimer et de débattre au service du « bien vivre » ensemble.

- Un engagement militant pour redéployer des valeurs démocratiques au service d'une pratique participative et d'une plus grande responsabilisation des citoyens pour et sur leur territoire.
- Le partage des valeurs humanistes universelles, ce que nous considérons comme relever du développement durable et soutenable.

La coopération inter-associative est ainsi un fondement des principes d'actions de l'association AVEC qui a vocation à créer des liens, à faire « avec ». Au fil de son histoire, elle s'est formellement impliquée dans diverses dynamiques au niveau national (membre actif de la FEDELIMA depuis 2001), régional (création du réseau régional des musiques actuelles Tréma à partir de 2005), départemental (implication dans les réseaux initiatives jeunesse) et local (mise en coopérations d'acteurs des musiques actuelles pour un projet de territoire de 2009 à 2014).

Depuis 2012, l'association accentue son orientation vers le développement local durable et travaillant les passerelles avec le monde agricole et l'environnement, et confirme en 2015 sa volonté d'une plus grande participation des personnes pour une mise en œuvre effective des droits culturels. Cela se traduit par de nouveaux espaces participatifs et collaboratifs.

Aujourd'hui, constatant avec d'autres acteurs les limites du pouvoir d'agir citoyen et les freins rencontrés par les acteurs en milieu rural, les enjeux de la coopération inter-associative se trouvent renforcés. Aussi, la volonté de construire des passerelles et de renforcer la coopération inter-associative se concrétise à plusieurs niveaux :

- Culturel: les lieux de proximité de diffusion et de pratiques avec Akwaba, Freesson, la scène nationale... la médiathèque, les bibliothèques...
- Jeunesse et famille, santé et éducation : réseau des centres sociaux, collèges, lycées agricoles...
- Agriculture et environnement avec l'Adear, la confédération paysanne, la Source, le collectif de la Voguette... l'ALTE... Sève...

Par ailleurs, le territoire de la Communauté des communes Lubéron Mont de Vaucluse, en cours de recomposition, est composé de 11 communes essentiellement rurales. Ce passage d'une Communauté de communes de 5 à 11 communes et la mise en place prochaine de l'agglomération Sud Vaucluse, déstabilise l'identité du territoire, interroge sur ses compétences,... Les enjeux spécifiques sont liés à sa configuration autour de la ville centre Cavaillon et de la nécessité de

proposer des services de proximité pour tous les habitants, en développant une nouvelle perception du territoire.

Cette réalité renforce encore davantage l'envie des acteurs associatifs de mettre en place un projet de coopération inter-associatif en direction d'un territoire et en partenariat avec des collectivités publiques, des acteurs institutionnels et des établissements scolaires.

B. PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET DE MISE EN RESEAU D'ACTEURS

Ce projet a pour enjeu la définition et la mise en œuvre d'un projet de territoire culturel, social et éducatif concerté, sur les thèmes du « Vivre ensemble en partageant nos différences » et de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que la participation à la construction d'une dynamique et d'une identité de territoire, au développement local...

A partir de cet enjeu, différents objectifs sont définis :

- Favoriser "le vivre ensemble"
- Faire évoluer le regard sur la richesse de nos différences,
- Permettre l'implication de l'ensemble des acteurs, en fonction de son domaine de compétence, pour enrichir le projet,
- Mettre en lumière les actions existantes et favoriser la rencontre entre les partenaires, les collectivités et les habitants via les différents réseaux,
- Promouvoir les artistes, les associations locales, les structures culturelles et de la jeunesse.
- Doter le territoire d'un fil rouge autour d'une thématique forte, la citoyenneté, en concertation avec les acteurs et en inscrivant le territoire dans une programmation annuelle, avec l'ensemble des acteurs locaux.

C. PRINCIPAUX CONSTATS

Le regroupement inter-associatif sur la communauté de communes est en cours d'amorçage avec un comité de pilotage associant déjà des élus et des associations, et autour d'une volonté forte pour le territoire. Le suivi du projet est confié au coordinateur jeunesse.

Une charte a été formalisée afin de préciser le cadre et le pilotage de la démarche :

- Un travail continu d'éducation à la citoyenneté au travers de moments forts
- C'est un projet qui émane des acteurs de terrain et qui s'inscrit dans un projet de territoire
- Il s'inscrit dans une démarche collective, participative et citoyenne qui se fait dans le cadre d'un projet coopératif.
- Il relève d'une initiative pour la jeunesse en s'appuyant sur des valeurs de l'éducation populaire
- Il s'appuiera sur le tissu associatif local, les artistes locaux, les établissements scolaires, les lieux culturels et les accueils de loisirs.
- Ce projet doit se traduire de façon opérationnelle par différents événements sur le territoire de la Communauté des communes du Lubéron Mont de Vaucluse tout au long de l'année 2016, imaginé et construit dans un partenariat entre les médiathèques, les lieux culturels, les établissements scolaires, les artistes et les associations du territoire.

Afin de déclencher la démarche de co-construction d'un projet de territoire, l'idée est de le traduire de façon opérationnelle par différents événements imaginés et construits dans un partenariat entre les médiathèques, les lieux culturels, les établissements scolaires, les artistes et les associations du territoire. Le premier événement est prévu pour le mois de mai 2016.

Trois principaux constats :

1. Une forte envie partagée de mener un projet de territoire entre cinq communes et des acteurs associatifs mais un besoin d'élargir la participation au projet aux autres communes du territoire
2. Une entrée portant sur la jeunesse et la culture mais un souhait d'élargir la réflexion à des acteurs de secteurs différents afin d'avoir un projet de territoire partagé par le plus grand nombre.
3. Un choix de démarche participative, alliant des temps d'actions, de réflexions et de co-écriture collectifs mais une méthode globale à définir pour la mise en œuvre de ce projet et un besoin d'apports en outils permettant la coopération.

D. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACCOMPAGNEMENT

Au regard du temps d'investissement nécessaire à mener ce type de démarche collective, aux difficultés d'auto-animer ce processus et d'avoir le recul nécessaire pour formaliser les différentes étapes de la mise en œuvre du projet, le comité de pilotage de la coopération ressent le besoin d'être accompagné sur les axes définis précédemment.

Par conséquent, l'accompagnement consiste à des apports en ingénierie et en outils permettant la co-construction et la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé. Il consiste également à animer l'ensemble du processus de la démarche de coopération.

Il permettra également de dégager des outils et des perspectives, et fera l'objet d'une restitution synthétique.

E. AXES DE TRAVAIL

Face à ces constats, plusieurs axes de travail doivent pouvoir se mettre en place :

1. A partir du premier évènement mis en place, **analyser l'impact** que celui-ci a pu avoir **sur le territoire**. Puis, **imaginer d'autres formes de rencontres** afin d'expérimenter la coopération et **définir le périmètre** d'actions du projet.
2. **Elargir la dimension collective et participative au projet** en réunissant d'autres acteurs autour de la table.
3. **Imaginer, définir et mettre en place des temps de travail et de dialogues** pour co-construire la démarche du projet de territoire.
4. A partir des actions collectives et des différents temps de travail, **co-écrire un projet de territoire**.

F. METHODE PROPOSEE

- **Mise en place d'une mission d'accompagnement, d'animation et de synthèse** qui a pour objectif d'accompagner et d'animer les différentes étapes de travail, de formaliser des outils et méthodes afin d'aider le collectif à la définition et la mise en œuvre de son projet.

- **Appui technique et méthodologique d'un comité de suivi** (via des réunions, la constitution d'une plate-forme web,...), **d'un comité scientifique** (composé de chercheurs et de personnes ressources sur la ruralité) **et d'un accompagnateur de la démarche globale d'expérimentation** afin de replacer cet accompagnement dans la globalité des expérimentations menées.

- **Coordination générale de la FEDELIMA et de l'U-FISC.**

La **FEDELIMA**, fédération nationale de lieux de musiques actuelles, apporte son expertise sur les lieux et les musiques actuelles en général. Elle développe depuis plusieurs années en partenariat avec le Ministère de la culture et le Centre National des Variétés (CNV) une mission permanente d'accompagnement de ses adhérents.

L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures culturelles, réunit 15 organisations professionnelles du spectacle et des arts visuels, réparties sur l'ensemble du territoire qui développent une diversité d'activité (création, diffusion, accompagnement des pratiques...). Elle a pour mission de faire reconnaître et d'accompagner les entreprises artistiques et culturelles, d'initiative privée, à buts non lucratifs. Appuyée sur le Manifeste « Pour une autre économie de l'art et de la culture... », elle défend la place déterminante des arts et de la culture dans la société, fondée sur les principes de diversité artistique et culturelle et des droits des personnes.

G. CALENDRIER DE LA MISSION :

L'expérimentation globale se déroule de février 2016 à janvier 2017.

La mission d'accompagnement de ce territoire aura lieu de mai 2016 à décembre 2016.

H. CONTACTS

La Gare : Stéphane SOLER, Directeur - stephane@aveclagare.org / 04 90 76 84 38
Sébastien CORNU, Président – scornu71@gmail.com / 06 84 13 85 10